Déclaration Préalable (DP) ou Permis de Construire (PC) ?

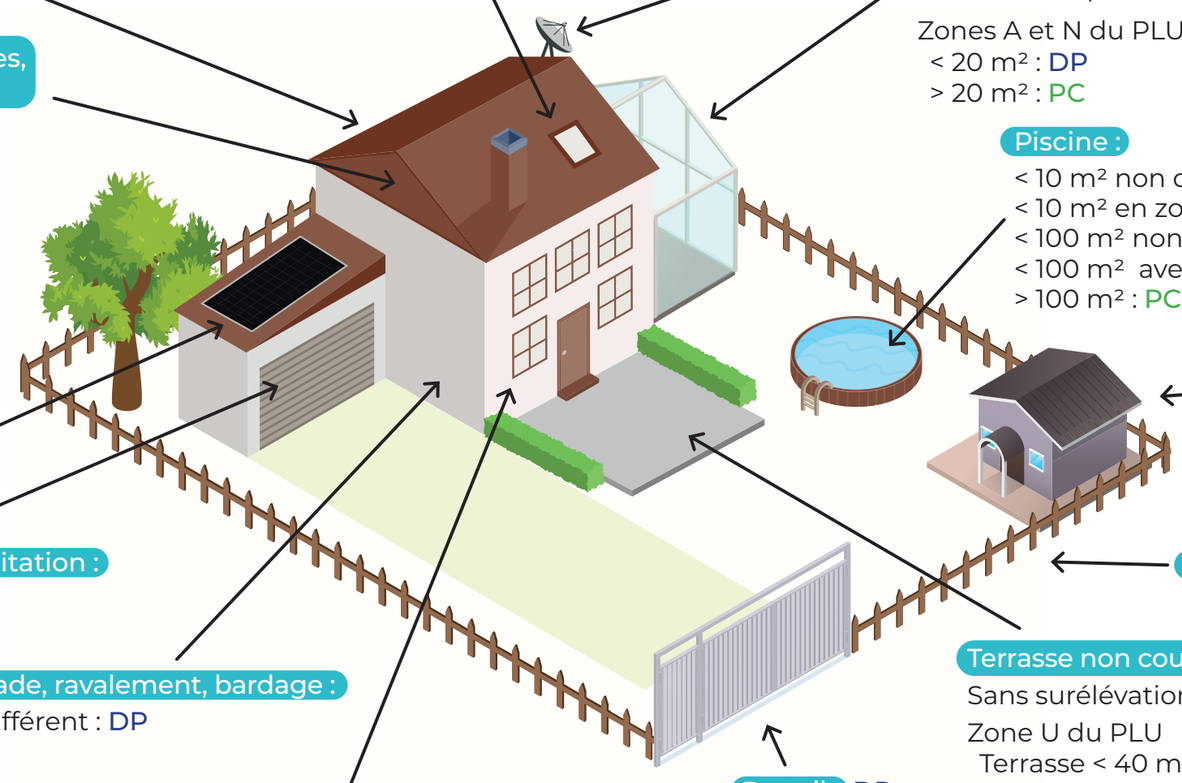

Toit, tuiles :
Remplacement à l'identique : **aucune formalité**
Autre : DP

Fenêtre de toit type Velux : DP

Parabole : DP

Véranda, terrasse couverte :
Zone U du PLU
Extension < 40 m²
Surface de plancher finale < 150 m² : DP
Surface de plancher finale > 150 m² : PC
Surface de plancher initiale > 150 m² : DP

Zones A et N du PLU
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles :
Zone U du PLU
Extension < 40 m²
Surface de plancher finale < 150 m² : DP
Surface de plancher finale > 150 m² : PC
Surface de plancher initiale > 150 m² : DP

Extension > 40 m² : PC

Zones A et N du PLUw
< 20 m² : DP

Piscine :
< 10 m² non converte et durée < à 3 mois : **aucune formalité**
< 10 m² en zone protégée, non couverte et durée < à 3 mois : DP
< 100 m² non couverte : DP
< 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
> 100 m² : PC

Cabane, abri de jardin, appentis :
< 5 m² : **aucune formalité**
5 à 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Photovoltaïque sur le toit : DP

Garage si accolé à l'habitation :
> 20m² : DP
< 20 m² : PC

Mur de clôture : DP

Façade, ravalement, bardage :
Si différent : DP

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation quelle que soit la surface : **aucune formalité**
Zone U du PLU
Terrasse < 40 m²
Surface de plancher finale < 150 m² : DP
Surface de plancher finale > 150 m² : PC
Surface de plancher initiale > 150 m² : DP

Zones A et N du PLU
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Fêtre et porte fenêtre :
Remplacement à l'identique : **aucune formalité**
Création, changement : DP

Portail : DP

VILLE DE Mably

16/10/2025